



Mars 2022 – n° 188

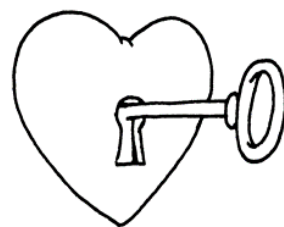
C A R Ê M E 2 0 2 2

« Entrée en Carême » chaque année est un temps privilégié pour se retourner comme il nous le demande « revenez à moi de tout votre cœur. » Depuis toujours, cette conversion de carême se décline en trois mots : la prière l'aumône, et le jeûne. Cette pratique a sa source dans l'enseignement de Jésus : quand tu fais l'aumône, quand tu pries, quand tu jeûnes... et il recommande de ne pas être exubérant, vantard et excessif... au contraire, d'être posé, réservé, engagé, joyeux, Ce sont les « expressions de notre conversion écrit le pape François qui ajoute :

« L'Aumône est un regard et des gestes d'Amour vers l'homme blessé, la Prière est un dialogue filial avec le Père, et le manque par le jeûne, permettent d'incarner une foi sincère, une vivante Espérance, et une charité active. »

A « l'aumône », je substitue le mot « Partage » avec des associations confessionnelles ou non, d'aides variées : matérielles, développement (Caritas France), (CCFD), la santé, (Médecin sans frontière), lutte contre l'esclavage et la torture... La paroisse Saint Luc soutiendra le **C.C.F.D.** : « Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement. » Le 5ème dimanche de de carême, les 2 & 3 avril, nous pourrons déposer notre partage de carême, dans des boîtes, aux célébrations dominicales. La Prière personnelle pourra être plus soutenue, seul ou en famille. Tous les vendredis la paroisse propose à 18 h 30 à l'église de Solaure des temps de prières variés... durée maximum 45 minutes.

- ♦ vendredi 11 mars : prière des Vêpres avec les psaumes,
- ♦ vendredi 18 mars : prière contemplative
- ♦ vendredi 25 mars : partage d'évangile
- ♦ vendredi 1^{er} avril : prière de Taizé
- ♦ vendredi 8 avril : prière Ignacienne



Au **Jeûne** traditionnel, aux privations, je préfère « jeûner de colères, de moqueries, d'insultes, de mensonges, de harcèlements, de bouderies... Pardonne, prier pour ceux qui nous humilient, savoir tendre la main, faire le premier pas... Je suis convaincu que c'est le Jeûne et le Carême qui plaisent à Dieu. »

Souvenons-nous des « 3 P » du carême « Partage, Prière, Pardon »
Joyeux et Bon Carême !

Jean-Baptiste Chaussy

Grande et petite histoire de Saint Vincent de Paul.

Saint Vincent de Paul est né en 1581 dans un petit village à côté de Dax dans les Landes dans une famille très pauvre. Il meurt à 79 ans à Paris en 1660. Il a mené une vie entièrement consacrée à l'Evangile et à la charité. Il est le fondateur des Lazaristes et des Dames de Charité.

La chapelle de la Jomayère lui était consacrée. Ce bâtiment en très mauvais état et très peu utilisé a été vendu en 1981. C'est la Ville de St Etienne qui l'a acheté. Une partie de l'argent a été utilisé pour repeindre l'église et traiter la charpente de Notre Dame de la Paix.

Au déménagement de la chapelle, la statue de ce Saint a été transportée, par les pompiers, et installée dans la pelouse devant l'église Notre Dame de la Paix à Solaure.

En mars ou avril 2021 une petite équipe se constitue pour rénover cette statue, surtout enlever l'affreuse peinture, peut-être beige à l'origine, mais devenue lépreuse, rose pâle, ou orangée ?

Ce fut un travail long, mais pas difficile. Il fallait gratter à la spatule les parties plates, et au petit tournevis pour les coins, les plis des vêtements, les boutons, les cheveux etc. Nous avons été très aidés par un peintre, paroissien, qui nous a donné une boîte de gel décapant. Et surprise : nous découvrons une deuxième couche de peinture vert sombre (comme les anciens wagons du chemin de fer) et par endroit une peinture blanche et encore dessous une couche d'antirouille (inutile parce que

la statue ne risque pas de rouiller...)

Mais le plus extraordinaire fut l'intérêt porté par les habitants du quartier et de très nombreux passants. Nous étions arrêtés plusieurs fois par jour par des conversations simples et amicales et beaucoup de questions. Les plus nombreuses : pourquoi faites-vous cela ? C'est la Mairie qui devrait le faire ? Combien êtes-vous payés ? (la réponse était rapide) Et comment vous aller la repeindre, de quelle couleur ? Et la tête de l'enfant ? Où est-elle ? Comment vous allez la remettre ? De quelle année elle date ? C'est un grand mystère : cette statue a été fabriquée par une entreprise parisienne qui a disparu en 1956.



Et aussi de bonnes surprises : un jeune habitant du quartier nous a aidé spontanément chaque fois qu'il passait rue Ambroise Paré. Un étudiant a laissé son nom et son numéro de téléphone en proposant de refaire le bras cassé d'un enfant. Et beaucoup de conversations amicales, des souvenirs qui reviennent, des échanges, des anecdotes, un pompier en retraite qui se souvient d'avoir participé au transport de la statue.

En bref : un travail long, pas désagréable, mais avec beaucoup d'échanges, et de belles conversations. Et la découverte que cette statue a une importance dans le quartier. Les habitants veulent la conserver (qu'elle soit repeinte ou non).

O. et L.

DEUXIEME RENCONTRE DE LA DEMARCHE SYNODALE DU 30 JANVIER.

Quelle joie de nous retrouver pour vivre le deuxième temps de rencontre, pour continuer notre démarche synodale en Paroisse, en retrouvant, si possible, la même équipe.

Comme à chaque **Dimanche pour tous**, le Père Bruno Cornier, curé de notre Paroisse commence par une petite présentation de ceux qui viennent pour la première ou la deuxième fois.



Ensuite nous prenons un temps de prière : nous avons chanté : « Viens Esprit de Sainteté » puis nous avons écouté la Parole de Dieu tirée du livre des Nombres 11, 24-29 qui parle de l'effusion de l'Esprit. Et enfin, nous avons dit ensemble la prière du synode « Adsumus, Sancte Spiritus ».

Après la prière, nous avons regardé et écouté une vidéo du Père Roger Hébert qui développait comment discerner ensemble ?

Ce que j'en ai retenu : il s'agit de partager et de faire remonter **ce que nous discernons dans l'Esprit Saint pour grandir comme Eglise synodale**, partager nos rêves d'une Eglise résolument plus évangélique plus en sortie, plus synodale et non pas d'imposer

mes rêves de transformation de l'Eglise en fonction de mes convictions. Pour cela il nous faut **un grand climat d'écoute** : écoute spirituelle et écoute fraternelle. Si tout le monde s'exprime selon l'Esprit Saint, il va falloir discerner ce que l'Esprit Saint dit à l'Eglise c'est-à-dire créer un espace pour la guidance de l'Esprit Saint pour pouvoir bien choisir. **Choisir c'est renoncer**. A quoi sommes-nous prêts à renoncer ?

Deux principes peuvent nous animer dans le discernement et nous aider à faire le tri dans ce que nous voulons partager à l'intérieur des équipes : **la recherche du bien commun et la nécessité de bien évaluer l'absolu et le relatif**.

Après cette vidéo, nous nous sommes mis en équipe pour répondre aux questions données.



Le temps était court, nous n'avons pas pu répondre à toutes ces questions. Aussi, Yann, l'animateur nous a invités de poursuivre en équipe si nous le souhaitons et de prendre un rendez-vous pour se retrouver pour continuer notre réflexion et aussi choisir un thème sur les 10 pôles thématiques proposées.

Par exemple, notre équipe a souhaité continuer et a tout de

suite fixé un rendez-vous qui a eu lieu le 21 février dernier où étaient présentes : Josiane, Marie Jo, Sr Bertille, Sr Marguerite (Mar) et moi-même. Nous avons repris et travaillé la troisième question. Puis nous nous sommes donné rendez-vous le 21 mars prochain pour aborder le thème « **écouter** ».



Nous avons aussi créé une équipe religieuse : sœurs Sophie Laure, Marie José, Bertille, Marguerite et moi-même et notre première rencontre aura lieu le 27 février prochain. Et je sais qu'il y en a d'autres qui continuent aussi de se retrouver et pour cela nous rendons grâce.

Notre Paroisse est bien engagée dans la démarche synodale et heureuse de se retrouver. J'ai senti qu'il a en chacun le goût d'être ensemble. Cela est déjà un grand pas pour vivre cette démarche.

Je termine par cette prière :

Que notre rencontre en Eglise nous apporte la paix, l'amour, la joie, la bienveillance, la vérité, la liberté, l'humilité dans la mouvance de l'Esprit Saint.

Sœur Claire Raharisoa,
sœurs de ND de La Salette

Après-messe à Notre Dame de Lourdes

A l'invitation de l'équipe Présence Accueil, pour la deuxième fois de l'année scolaire, des paroissiens de N-D de Lourdes se sont rencontrés le dimanche 6 février pour un temps d' « après-messe ». Ainsi les participants ont-ils pu, ce jour-là :

- ♦ apprendre un nouveau chant de Carême : *Au désert avec toi, Jésus Christ*, grandement aidés par Marie-Noëlle.



- ♦ puis entendre les explications de Jean-Baptiste Chaussy quant à la signification des gestes de la messe. Celui-ci a brossé un bref aspect historique de son rituel et sa déclinaison pratique depuis les apports du concile Vatican pour

laquelle une participation pleine et active de tout le peuple de Dieu était voulue. Ainsi paroles et gestes, souvent accomplis mécaniquement, ont pris un sens (signe de croix, alternance debout / assis, acclamations, attitudes corporelles).



- ♦ Il a poursuivi par une description des principales et actuelles modifications de textes. Celles-ci résultent d'un approfondissement des traductions quelque peu hâtives de l'après concile : avec une plus grande fidélité au latin originel, introduction du féminin (frères et ...sœurs), rapprochement du réel (les péchés du monde et non le péché) ou davantage de dynamisme (allez porter l'évangile du Seigneur !). Avec parfois quelques obscurités nouvelles ('consubstantiel' est-il aussi parlant que de 'même



nature que' ?)

- ♦ pour finir a été expliquée la **démarche synodale**, entreprise à la demande du pape, qui pourrait se résumer par la maxime : **cheminer et décider tous ensemble**. Nous sommes appelés à un travail entamé à la base et qui doit remonter ...

La réflexion sur notre paroisse a démarré lors de deux dimanches pour tous ; les aspects positifs et négatifs de la démarche ont été déjà soulignés ;

Sur le relais de N- Dame de Lourdes, nous poursuivrons celle-ci lors d'un nouveau temps d'après-messe **le dimanche 3 Avril**, autour des thèmes concrets tels qu' *Écouter* et *Célébrer* voire *Dialoguer dans l'Église et dans la société*.

Pierre JAMPY





Présentation de l'organisation paroissiale actuellement en place sur le diocèse de Saint Etienne

Le Conseil Pastoral Paroissial (CPP)



est l'organe principal pour le discernement et les décisions pastorales. Il est comme une équipe d'animation pastorale élargie à d'autres acteurs de la vie paroissiale.

Il est actuellement composé de 18 personnes :

- ♦ Maurice BADOIL : Relais La Rivière : DPT, équipe liturgique, sacristie, accueil baptême
- ♦ Aurélie BAROU : LEME initiation chrétienne petite enfance et CE1, DPT, baptême, Relais Solaure : sacristie, équipe liturgique, site internet, , équipe communion
- ♦ Véronique BLANC : CP, DPT, groupement des parents de l'aumônerie, FLM, ACF,
- ♦ Martine et Hervé CHAPUIS : Catéchuménat, Relais Solaure : équipe liturgique, FLM, sacristie
- ♦ Hind COGNASSE : coordonne la catéchèse,
- ♦ Bruno CORNIER : Curé
- ♦ Josiane D HEEDENE : Coordinatrice paroissiale, équipe communication
- ♦ Odile DUBANCHET : Relais Solaure : équipe liturgique, animatrices chants, fleurissement des églises
- ♦ Yann FABIEN : DPT
- ♦ Pierre GANZHORN : Diacre
- ♦ Marie-Pierre HOLOWACZ: Diaconie
- ♦ Georges LETTORI : Relais Cotonne-Tardy : Sacristie, accueil
- ♦ Marie-Noelle MALAFOSSE : Relais Cotonne-Tardy : Accueil, chant, musique, équipe liturgique, fleurissement...
- ♦ Michel MAURIN : Equipe communication ; Relais La Rivière : sacristie, équipe liturgique, FLM
- ♦ Jean-Jacques TOURON : conseiller économique
- ♦ Anne Perrin : responsable liturgie
- ♦ Sr Sophie Laure AYELE : pastorale de la Santé

Deux prêtres apportent leur concours sur la paroisse

- ♦ Le Père Jean Baptiste CHAUSSY
- ♦ Le Père Emmanuel de MARSAC

Signification des sigles employés:

DPT : dimanche pour tous

ECP : équipe de conduite pastorale

LEME : laïque en mission ecclésiale

FLM : Fraternité locale missionnaire

ACF : action catholique des femmes

L'Equipe de conduite Pastorale (E.C.P.)



est une équipe restreinte opérationnelle qui traite les questions de la vie paroissiale et porte le souci de la communion entre tous.

Sur la paroisse Saint-Luc, elle est formée du curé chargé de la paroisse, le père Bruno Cornier, de la coordinatrice paroissiale, Josiane D Heedene, d'une laïque appelée par le curé, Véronique Blanc et du père Jean-Baptiste Chaussy.

Cette équipe se réunit toutes les semaines, quand c'est possible.

La mission de la coordinatrice paroissiale

Sur notre paroisse, la coordinatrice paroissiale depuis le mois de septembre dernier est Josiane D'HEEDENE.

La coordinatrice (anciennement appelée secrétaire pastorale) est une Laïque en mission ecclésiale ou LEME qui a reçu une lettre de mission de l'évêque.

Son rôle est surtout une mission de coordination entre les acteurs bénévoles des services et mouvements d'Église, avec le notaire paroissial, le Conseil Économique et le curé de la paroisse.

Elle fait le lien entre les différentes équipes de la paroisse. Pour le dire de manière imagée, elle est au carrefour des missions de l'Église. Elle a une mission de collaboration avec le curé et les autres LEME. Elle doit beaucoup travailler en équipe, déléguer pour mettre en route d'autres personnes. Elle doit bien connaître la paroisse dans son ensemble.

Concrètement elle :

- Assure une permanence le vendredi matin à la cure de la Rivière le vendredi matin de 9h à 11h30 ; ainsi que le jeudi de 10h30 à 11h30 (quand c'est possible). Elle gère les appels, les courriers et les mails qui arrivent à la paroisse.
 - Prépare les réunions de l'équipe de conduite pastorale et du conseil pastoral. Et assure le suivi des sujets abordés
 - Propose les plannings des messes et les coordonne avec les équipes de chaque relais et les célébrants
 - Participe, avec une équipe, à la réalisation du bulletin paroissial
- Assure la partie administrative, commandes diverses...

Sur notre paroisse, une autre LEME (laïque en mission ecclésiale), Aurélie Barou a été nommée pour le pôle petite enfance (initiation chrétienne petite enfance et CE1).

Le Conseil Economique Paroissial (C.E.P.)

Comme le prévoit le droit canonique, le conseil économique paroissial est composé d'une équipe de personnes qui apportent leur conseil et leur aide au curé pour la gestion économique de la paroisse.

Certaines personnes du conseil économique, reçoivent une lettre de mission du curé pour exercer, chacune dans le domaine de leur compétence, une responsabilité directe dans une des réalités économiques de la paroisse.

L'ÉCONOME PAROISSIAL : Son rôle est de coordonner l'action des membres du conseil économique paroissial. L'économe paroissial de notre paroisse est Monsieur Jean-Jacques TOURON.

LE RESPONSABLE IMMOBILIER : Son rôle est de veiller à la gestion des biens immobiliers dont la paroisse est propriétaire ou utilisatrice. Le responsable de l'immobilier de notre paroisse est Monsieur Jean-Claude RICHARD.

LE RESPONSABLE DENIER, sur notre paroisse est Monsieur Maurice PIVOT

LE COMPTABLE PAROISSIAL : Son rôle est de suivre la gestion financière de la paroisse. Le comptable paroissial est Monsieur Maurice Bouteille.

LE NOTAIRE PAROISSIAL : Les registres paroissiaux contiennent les actes des baptêmes et des mariages célébrés dans la paroisse, ainsi que les listes récapitulatives des premières communions, des confirmations et des sépultures. Une personne est chargée de gérer ces registres paroissiaux et de faire le lien avec le diocèse de Saint-Etienne. Le notaire paroissial est Monsieur Olivier de la MARRE.

Ce mercredi 16 février, étaient célébrées les funérailles de Janine VIRICEL.

Janine a animé pendant des années les célébrations paroissiales dans l'église Notre Dame de la Paix. Par l'animation des chants, elle avait à cœur de rendre les messes joyeuses et priantes. Pour cela, elle proposait des rencontres où tous les paroissiens étaient invités à apprendre de nouveaux chants, dans un climat chaleureux et sympathique.

Avec Paul, son mari, ils ont accompagné de nombreuses familles lors de célébrations de funérailles. Leur écoute et leur sourire transmettaient l'espérance vécue dans la foi.

Toujours avec discrétion, chaque semaine, ils



assuraient une permanence d'accueil à la cure, profitant de ce temps pour veiller au bon fonctionnement du lieu.

Janine a également accompagné des enfants à la première communion, lorsqu'elle était animatrice de caté.

Janine aimait partager sa passion pour le chant et la musique, elle a fondé une chorale au sein du centre social.

Pendant des années, Janine et Paul ont participé à la vie de la paroisse de Notre Dame de la Paix, puis de Saint-Luc. Tous ces services, rendus avec le sourire, souvent en musique, ont été signes de la confiance que Janine avait en Dieu.

ANNONCES

Les membres des équipes liturgiques, de sacristie, ou d'animation sont invités à se retrouver depuis quelques semaines à des **temps de (re) découverte de la messe**, pour mieux la comprendre.

La date des **prochaines rencontres**,
à la cure de la Rivière de
18h à 20h

Mardi 8 mars

Jeudi 17 mars

Mercredi 23 mars

Mardi 5 avril

pour ceux qui voudraient prendre le train en route,
c'est toujours possible !



La Congrégation des Sœurs de Notre Dame de la Salette,
et avec sa famille à Madagascar
ont la joie de vous inviter à la célébration
des Vœux perpétuels de Sœur
Marguerite RAVAOSALAMA
le samedi 19 mars à 10h00,
en l'église de la Rivière,
au cours de la messe présidée par
Monseigneur Sylvain BATAILLE.



*« Avancez mes enfants,
n'ayez pas peur »*

Merci par avance pour votre présence et votre communion.
Après la messe vous êtes tous conviés à un verre de l'amitié.

**Dimanche pour tous,
le 27 mars
à partir de 9h
salle sous l'église de So-
laure,
suivi de la messe à 11h00.**
Pas de messe à Notre
Dame de Lourdes

Comme chaque année, vous
avez été nombreux à
soutenir **l'AUMONERIE
pour l'opération pizza.**
Grâce à vous, 120 pizzas ont
été commandées.

**Nous vous en remercions
grandement.**

Nous continuons nos actions
avec :

- ♦ Le « bol de riz » du 10 mars à partir de 12 h à l'aumônerie 8 rue Buffon.
- ♦ - L'opération paritaire au Géant la Ric pendant le mois d'avril.
- ♦ - Une opération brioche à venir.
- ♦ - Le retour du loto d'ici fin juin.

Célébrations pénitentielles :

Jeudi 7 avril à 18h30 - église Saint Pierre-Saint Paul (Rivière)

La célébration sera suivie d'un temps pour la rencontre personnelle d'un prêtre de 19h00 à 19h30 .

Samedi 9 avril à 10h00 - église Notre Dame de la Paix (Solaure)

La célébration sera suivie d'un temps pour la rencontre personnelle d'un prêtre de 10h30 à 11h.

NOS JOIES

Baptême : KATALIA NGUEMEZI

NOS PEINES

Notre Dame de la Paix : Yves PITAVALL ; Jean GRANGER ; Janine VIRICEL ; Marc VICERIAT ; Marie Claude BERARD ;

Saint Pierre-Saint Paul : Paulette COULBEUF ; Michelle VIGIER ; Joseph CANEL ;

Temps de prière au crématorium : Antonio LO GIUDICE ; Marcelle MICOL ; Germaine GOUTAREL ; Colette Périne MENU ; Germaine BREYMAND